

REINSCRIPTION

A réaliser à compter du 16 JUILLET 2026 et avant LE 30 AOUT 2026

ETAPE 1

Rendez vous sur le site: <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Vous êtes assujetti au paiement de la CVEC (inscrits en formation initiale; apprentis; en reprise d'études non financée):

Procédez au paiement de la CVEC

Téléchargez votre attestation

Conservez votre N° de CVEC (il vous sera demandé lors de votre inscription)

- Vous êtes exonéré du paiement de la CVEC (boursier; bénéficiaire de la protection subsidiaire; demandeur d'asile):

Renseignez votre situation sur le site de la CVEC

Téléchargez votre attestation

Conservez votre N° de CVEC (il vous sera demandé lors de votre inscription)

Si vous rencontrez des problèmes malgré votre exonération: vous devez procéder au règlement pour pouvoir vous inscrire. Vous pourrez vous faire rembourser à compter du 1er septembre 2026 sur le site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

ETAPE 2

Rendez vous sur le site: <https://admission.univ-fcomte.fr/Lien-inscription-administrative-reinscription.awp>

- Cliquer sur "Découvrir" vignette 3: "S'inscrire"

- Choix "Etape 1" ou "Etape 2" en fonction de votre situation

- Lire attentivement et valider la lecture des informations

- Je m'inscris pour la 1ère fois: répondre NON (car vous avez déjà été inscrit à l'Université Marie et Louis Pasteur

- Composante: UFR Sciences de la Santé

- Type de diplôme / année: Etudes de Santé

- Dans le menu déroulant descendez jusqu'à: Préparation infirmier 1ère année ou 2ème année ou 3ème année

- Cliquer sur: "Je procède à mon inscription"

- Identification:

* Saisissez votre N° Etudiant qui vous a été attribué lors d'une inscription antérieure

* Saisissez votre Date de Naissance (format -----)

Complétez ou vérifiez les informations suivantes:

- Identité

- Dans la rubrique « diplôme principal préparé » : **Préparation en soins infirmiers année.... (ville)**

- Données personnelles

- Données annuelles:

* Si vous êtes boursier: sélectionnez **"Bourse régionale prépa-paramédicale"**

- Couverture sociale: ne rien compléter (il n'y a plus de sécurité sociale étudiante)

- Autres données:

* Dans "Profil" sélectionnez: **ETUDIANT INFIRMIER**

- Droits à payer:

* Si vous vous réinscrivez en 1ère année: **le montant des droits doit obligatoirement être à 178 euros** (si non vérifiez votre saisie précédente dans "Profil": NORMAL).

Si vous êtes boursier il faut fournir OBLIGATOIREMENT l'attestation d'attribution de bourse que vous aurez reçu de la Région Bourgogne Franch-Comté si non vous devez régler la somme demandée.

* Si vous vous inscrivez en 2ème année ou 3ème année: **le montant des droits doit obligatoirement être à 0 euros (si non vérifiez votre saisie précédente dans "Profil": ETUDIANT INFIRMIER).**
Vous n'avez rien à payer à l'UFR Santé. Transmettre votre règlement à votre Institut de Formation en Soins Infirmiers

- Récapitulatif d'inscription: vérifiez vos informations (si erronées les corriger)

- Paiement: vous n'avez rien à payer (si non vérifiez votre saisie précédente dans "Profil": ETUDIANT INFIRMIER)

- Fin de l'inscription:

* Notez votre N° étudiant et conservez le pendant toutes vos études

* Message de confirmation: renseignez votre email

* Cliquez sur VALIDER VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

- Vous recevrez un email de confirmation

En cas de difficulté pour vous inscrire:

Consulter la FAQ ou la rubrique CONTACTER L'ETABLISSEMENT sur la page:
admission.univ-fcomte.fr

ETAPE 3

Rendez vous sur le site: <https://scolarite.univ-fcomte.fr/pj-web/page/login.jsf>

Vous pouvez accéder à ce site à tout moment tant que votre dossier n'est pas complet et validé (1 email de

- Fournir toutes les pièces demandées

- Liste des pièces justificatives à fournir en fonction de votre situation: http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/download/ufr-smp/document/sciences-infirmieres/annexe-4_listes-des-pieces-justificatives---dont-pj-plan-bienvenue-en-france-2025-2026.pdf

ETAPE 4: ACTIVEZ VOTRE COMPTE SESAME (accès à l'ENT "Espace Numérique de Travail")

LE LENDEMAIN DE VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Mode opératoire:

<http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/download/ufr-smp/document/activer-son-compte-sesame-2025-2026.pdf>

Rendez vous sur le site: <https://ent.univ-fcomte.fr/>

- Connectez vous avec vos identifiants de l'année précédente:

* Si vous rencontrez des difficultés cliquez sur "Activer votre compte Sésame"

- Renseignez votre N° INE (Identifiant National Etudiant)

* Si vous ne le connaissez pas vous pouvez le retrouver sur un relevé de note du collège ou du lycée

- Entrez votre date de naissance

- Votre compte sera actif dès le lendemain: vous recevrez un mail de confirmation

ETAPE 5: ACCÉDEZ A MOODLE (espace de cours en ligne)

LE LENDEMAIN DE L ACTIVATION DE VOTRE COMPTE SESAME

Notice explicative: http://medecine-pharmacie.umlp.fr/download/ufr-smp/document/sciences-infirmieres/documents_vf/utilisation-de-la-plateforme-moodle----etudiants-.pdf

Accédez à Moodle: <https://ent.univ-fcomte.fr/>

ou <https://moodle.univ-fcomte.fr/>

- Cliquez sur Accédez à "Moodle"
- Puis "UFR Sciences de la Santé"
- Soins infirmiers / IPA / IADE / IBODE
- DEI
- Pour accéder aux cours, une clé d'inscription vous sera demandée, tapez: **/DEI26-27**

Une fois votre inscription validée avec toutes les pièces justificatives conformes: vous recevrez par l'intermédiaire de votre institut de formation, votre certificat de scolarité et 1 stickers à coller sur votre carte étudiante à conserver tout au long de votre scolarité universitaire

CONTACTS

CONTACT SCOLARITE UFR SANTE: scolarite-sciencesinfirmieres@univ-fcomte.fr

SITE INTERNET DE L UFR SANTE: <http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu4155/formations/sciences-infirmieres-18430.html>

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA CVEC (étudiants exonérés) **à compter du 1er septembre:**

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

SITE POUR COMMANDER UNE NOUVELLE CARTE ETUDIANTE: <https://applications.univ-fcomte.fr/PaiementEnLigne>

PROBLEME INFORMATIQUE (ENT. Compte Sésame; Adresse mail....): sante_informatique@univ-fcomte.fr

PROBLEME SUR MOODLE: moodle-sante@univ-fcomte.fr

SERVICE DE SANTE ETUDIANT: sse@umlp.fr

SERVICE SOCIAL ETUDIANT: <https://www.crous-bfc.fr/social-et-accompagnement/service-social/>